

Yverdon-les-Bains, le 6 avril 2022

Démission de Jean-Daniel Carrard : la Municipalité rend hommage à plus de 20 ans d'engagement total et passionné en faveur de la Ville

Lors de la séance hebdomadaire de la Municipalité, le Municipal Jean-Daniel Carrard a informé ses collègues de sa démission au 31 juillet 2022. Au nom de la population yverdonnoise, la Municipalité tient à exprimer à M. Carrard sa profonde reconnaissance pour son engagement total de plus de 20 ans en faveur de la Ville, notamment comme syndic de 2015 à 2021.

Enfant d'Yverdon, où il est né le 30 juillet 1958, Jean-Daniel Carrard s'est mis au service des Yverdonnois dès 1994 d'abord comme conseiller communal. Il est ensuite entré à la Municipalité le 1er janvier 2002, sous les couleurs du Parti libéral (qui n'avait pas encore fusionné avec le Parti radical pour former le PLR). Réélu 4 fois à la Municipalité, il est devenu syndic en 2015, à la faveur d'une élection complémentaire entraînant un basculement de la majorité municipale. Il a occupé cette fonction jusqu'au 30 juin 2021, en charge du Secrétariat général, des Services des finances, des ressources humaines et des sports.

En son nom et au nom de la population yverdonnoise, la Municipalité tient à remercier M. Carrard pour ses 20 ans d'engagement total et passionné en faveur de la Ville. Elle lui exprime sa reconnaissance pour tout le travail accompli comme syndic et comme municipal, sa formidable énergie, son ambition pour le développement de la cité, sa volonté ferme de faire avancer les dossiers et les projets qui lui tenaient à cœur. Parmi toutes les réalisations concrètes qu'il laisse à Yverdon-les-Bains, il faut citer la création de Police Nord Vaudois (en 2012), la création du Service des sports et de l'activité physique (dès 2016) et l'extension spectaculaire d'Y-Parc (dont il a présidé le Conseil d'administration).

Comme syndic, M. Carrard a défendu les intérêts de la Ville avec vigueur dans plusieurs organisations intercommunales et régionales, ainsi qu'au sein du Comité de l'Union des communes vaudoises, comme président du groupe des villes jusqu'à novembre 2021.

Il a été élu député au Grand Conseil en 2017, réélu ce printemps. Il occupe la fonction de chef du groupe PLR. Marié et père de deux enfants, Jean-Daniel Carrard est dessinateur-architecte de formation. La Municipalité souhaite à son doyen de fonction le meilleur pour la suite de ses activités.

Il appartient au préfet de fixer la date des élections pour repourvoir le siège laissé vacant au 31 juillet 2022.

Personne de contact :

Pierre Dessemontet, syndic, 024 423 62 00